

LE GRANGEOIS



GRANGES LES BEAUMONT

Infos pratiques :

Ouverture Mairie

mardi de 13 h à 18 h - mercredi au samedi de 9 h à 12 h

Tél : 04.75.71.50.27 Fax : 04.75.71.51.74 e-mail : granges.les.beaumont@cc-pays-romans.fr

Déchetteries

Mours-Saint-Eusèbe, rue du Vercors, 04.75.72.99.28

Lundi, mercredi, samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Jeudi, vendredi de 14 h à 17 h 30

Romans-sur-Isère, 12, bis de l'avenue de la Déportation, 04.75.05.93.74

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

L'accès aux déchetteries est gratuit sur présentation d'une carte à récupérer en mairie de Granges

Bibliothèque

lundi, mardi, jeudi de 16 h 30 à 17 h 30

mercredi de 14 h à 16 h

samedi de 11 h à 12 h

Ce sont des bénévoles qui assurent la gestion de la bibliothèque

Réservation de la salle des fêtes

Contactez Patrick ROBIN au 06.31.42.53.22

Site créé par le comité des fêtes : <http://www.granges-les-beaumont-26.com>

L'onglet "NOTRE COMMUNE" vous permet :

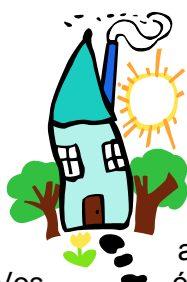
- de consulter les **infos pratiques de la commune** : horaires, mairie, déchetteries, bibliothèque, paroisse et autres infos
- de retrouver le journal **le Grangeois**, en ligne. Il vous informe tous les trimestres de la vie de notre commune et de nos associations.

Communauté de Communes du Pays de Romans (C.C.P.R.)

<http://www.cc-pays-romans.fr>

VIE COMMUNALE

AMÉNAGEMENT DU CENTRE DU VILLAGE



Depuis des décennies le village s'agrandit progressivement ; d'abord en terme démographique puisque nous atteignons presque les mille habitants mais aussi en terme d'offre de services publics : la cantine scolaire, la construction d'une salle polyvalente en 1990 puis la réalisation de l'école maternelle et son agrandissement avec une nouvelle salle et l'ouverture de la salle informatique. Ensuite la nouvelle mairie qui vous accueille cinq demi-journées par semaine.

Tous ces bâtiments doivent maintenant avoir une certaine cohérence dans notre paysage au sein d'un cœur de village structuré, convivial, accueillant.

Vos élus ont réfléchi à la fois sur un nouveau plan d'occupation du sol (PLU) revu pour permettre d'ouvrir d'autres zones à urbaniser et travailler un nouvel règlement de ce PLU mais aussi sur l'aménagement du cœur de notre village situé entre la départementale 532 et la nouvelle mairie d'une part et le lotissement derrière la salle ERA à l'Ouest jusqu'au delà des ateliers municipaux d'autre part.

Cet aménagement est basé sur les principes suivants :

1. Donner au village une centralité reconnue par tous où le bâti serait plus dense et plus urbain.
2. Sécuriser le chemin des écoliers.
3. Créer une trame verte c'est-à-dire un cheminement arboré et fleuri.
4. Limiter la vitesse des voitures au centre du village pour favoriser le passage des piétons.
5. Séparer la zone artisanale du centre urbain et ainsi protéger l'habitat. Un accès unique desservirait la zone d'activités et une boucle de retournement permettrait aux camions de tourner.
6. Développer un habitat en retrait de la voie départementale autour d'un paysage de qualité.
7. Offrir un parc de stationnement suffisant.
8. Préserver le paysage identitaire des vergers à l'ouest du village.
9. Proposer un espace d'attente de qualité pour les parents devant l'école.
10. Mettre en valeur le patrimoine communal : église, nouvelle mairie, salle ERA en créant des parvis et une place accueillante.
11. Offrir à nos aînés des logements répondant à leurs besoins spécifiques.
12. Favoriser au travers de nouvelles constructions la mixité sociale.

Cette réflexion sur ce futur aménagement a fait l'objet de nombreuses réunions entre les élus de ce mandat mais aussi ceux du mandat précédent et l'équipe de Monsieur Cordeil, architecte urbaniste. Cela se concrétise par l'élaboration et la réalisation de nombreux plans que nous vous présenterons lors de portes ouvertes au printemps. Nous nous intéressons parallèlement à l'obtention de subventions pour ces travaux afin de limiter les emprunts et la participation communale. De toute façon cet aménagement se fera en plusieurs tranches sur un calendrier à déterminer.

DU TRAVAIL SUR LES ROUTES

La commission voirie s'est réunie mi-février et a fait le tour des routes communales pour évaluer les travaux d'entretien de la voirie. Les différents épisodes neigeux, le froid et le gel ont détérioré nos chemins cet hiver. Un programme de travaux sera défini pour l'année 2010. La commission demande des devis aux entreprises concernées pour la remise en état.



AVANCÉE DE LA MISE EN PLACE D'UNE POLICE RURALE



Le syndicat qui gère la police rurale a été créé ; il s'appelle le SIVU Chalon-Herbasse (syndicat à vocation unique).

Il comprend 4 communes : Clérieux ; Saint Bardoux, Beaumont Monteux et Granges Les Beaumont. Le siège du syndicat se situe à Beaumont Monteux.

Lors des entretiens d'embauche, deux personnes ont été retenues : Monsieur Di Mauro, brigadier chef principal et Madame Goujat, brigadier. La première personne travaillera à temps plein, la deuxième à temps partiel.

Une voiture sera mise à leur disposition. Il s'agit d'un véhicule de marque Citroën type Néo. Un uniforme et un téléphone portable compléteront leur équipement. Leur entrée en fonction s'effectuera au cours du deuxième trimestre 2010.

TRANSPORT : DU NOUVEAU !



Le projet d'étendre les transports urbains de Romans aux communes avoisinantes fait partie d'un plus vaste projet étudié depuis plusieurs mois, qui développerait et harmoniserait les réseaux de transport sur un territoire comprenant la communauté d'agglomération de Valence, les villes de Romans-bourg de Péage et 11 communes aux alentours.

De nouvelles centralités comme Rovaltain, la gare Valence TGV rendent cohérent l'offre de transport multimodal au sein d'un périmètre représentant 27 communes et 210 673 habitants. Les élus veulent doter le territoire de moyens de transport plus conformes aux enjeux du développement durable.

En ce qui concerne notre village, si tout va bien, nous serions dotés d'un transport à la demande (transport mis en route à la demande d'un appel téléphonique sur un parcours prédéfini environ une heure avant) et de l'extension de la ligne Romans centre- lycée horticole.

La mise en place de ce dispositif général de transports nécessite la création d'un syndicat mixte qui organisera l'offre de transport, votera le budget, le taux du versement transport et la grille tarifaire. Il mettra en place une politique globale au travers d'un plan de déplacements urbains.

Ce syndicat appelé V.R.D. (Valence Romans Déplacements) verra le jour début 2010. Un représentant de la commune de Granges Les Beaumont siègera dans ce syndicat.

LES NEWS

- Conséquences de l'enneigement : Nous rappelons à nos concitoyens que lors d'enneigement important, chaque habitant doit déneiger devant son portail. Le chasse-neige déblaie les routes et les chemins communaux seulement.
- Nous remercions les propriétaires de chien de ramasser les excréments de leurs animaux sur les voies et trottoirs par courtoisie pour leurs concitoyens.
- Nota Bene en matière d'urbanisme :
Le particulier qui a un projet d'urbanisme doit faire appel à un professionnel (maître d'œuvre, architecte...) pour l'établissement des dossiers de permis de construire ou de permis de travaux. Trop de dossiers arrivent incomplets en Mairie et demandent de ce fait du temps et de l'énergie à notre 1^{er} adjoint pour les rendre exploitables.



Monsieur Vallos propose des heures de permanence en matière d'urbanisme les mardi de 9 heures à 11 h 30 en Mairie sur rendez-vous

Merci d'appeler au 04.75.71.50.27.

- Une nouvelle secrétaire vous accueille actuellement en mairie ; elle s'appelle Gaël Petry et remplace Madame Semperboni, absente jusqu'à mi mars. Nous lui souhaitons la bienvenue.

ANIM 2 PROX

L'anim2prox compte de plus en plus d'adeptes dans le village. Il faut dire que les animateurs et animatrice sont très proches des jeunes et ouverts aux propositions de sorties et d'activités. Le local mis à disposition de cette animation a été rénové par les jeunes eux-mêmes et devient un lieu référencé.



Une convention a été signée avec la CCPR, qui a la maîtrise d'ouvrage de ce dispositif, pour l'occupation des locaux. Le nombre de jeunes de Granges Les Beaumont intéressés par ces activités correspond à 24% des jeunes des 6 communes investis dans l'Anim2prox. Tous les âges de 12 à 17 ans sont représentés.

Les tarifs des activités sont relativement modestes et donc accessibles à tous. Pour exemple 5 jours de minicamp neige dans le Vercors pendant les vacances de Février 2010 avec ski de piste, luge, balade raquette, patinoire, piscine à vagues...pour un prix allant de 71 à 107 euros, location de ski comprise. Les jeunes reçoivent les programmes par courrier à leur nom.

Convivialité et bonne humeur sont toujours au rendez-vous.

Commune de Granges Lès Beaumont : révision du PLU

La révision du POS et sa transformation en PLU franchit une étape importante. En effet le projet réglementaire est achevé et va être arrêté par le conseil municipal. Ce projet s'appuie sur les grandes orientations d'aménagement définies dans le cadre du PADD (projet d'aménagement et de développement durable).

Rappel des grandes orientations du PLU :

1 - Un développement urbain progressif respectueux de l'identité rurale et permettant une diversification résidentielle.

Il s'agit d'adapter le développement urbain aux capacités d'investissement de la commune en matière de réseaux et d'équipements.

2- Un développement structuré de la zone urbaine permettant de renforcer la centralité.

Parallèlement au PLU, la municipalité a engagé une étude d'aménagement du centre prévoyant la requalification des espaces publics, le renforcement des équipements collectifs et de l'offre résidentielle. Les orientations de cette étude se traduisent dans le PLU notamment par des emplacements réservés pour le réaménagement des voies, la création d'espaces verts et la réalisation de parcours pour les circulations des piétons.

3- La construction d'une trame verte structurante.

Cette orientation devrait permettre de renforcer la qualité du cadre de vie plus particulièrement dans les nouveaux secteurs de développement résidentiel.

4- Le soutien au développement économique.

Dans le cadre de la politique intercommunale de la communauté de communes, il s'agit de permettre l'extension des entreprises présentes et d'accueillir de nouvelles implantations à partir de la zone d'activités existante des ~~Andrillots~~.

5- La pérennité de l'activité agricole dans le respect de l'environnement

Il s'agit de préserver les grandes entités foncières cohérentes et les sièges d'exploitation actuels en les préservant de tout morcellement ou mitage par des constructions nouvelles sans lien avec l'activité agricole.

Le projet réglementaire

Sur la base des grandes orientations, un projet réglementaire a été défini. Il met en place les zones suivantes :

Des zones U (urbaines) constructibles immédiatement. Elles correspondent aux secteurs urbains de la commune. La zone U distingue :

- des secteurs résidentiels avec des densités et des formes bâties traditionnelles ou plus denses (zones ~~Ua~~ et ~~Ub~~), des secteurs de pavillonnaires (zones ~~Uc~~ et Ud),
- des secteurs réservés aux activités économiques (zone ~~Uj~~).

Des zones AU (à urbaniser) constructibles à court ou moyen terme avec une organisation d'ensemble (zones ~~AUa~~ à dominante résidentielle, et zone ~~AUj~~ réservée aux activités économiques).

Des zones AU (à urbaniser) non ouvertes à la construction immédiatement : zone 1AU (activités économiques), 2AU (équipements), 3AU et 4AU (à dominante résidentielle). Ces secteurs devront faire l'objet d'une modification du PLU pour être ouverts à la construction.

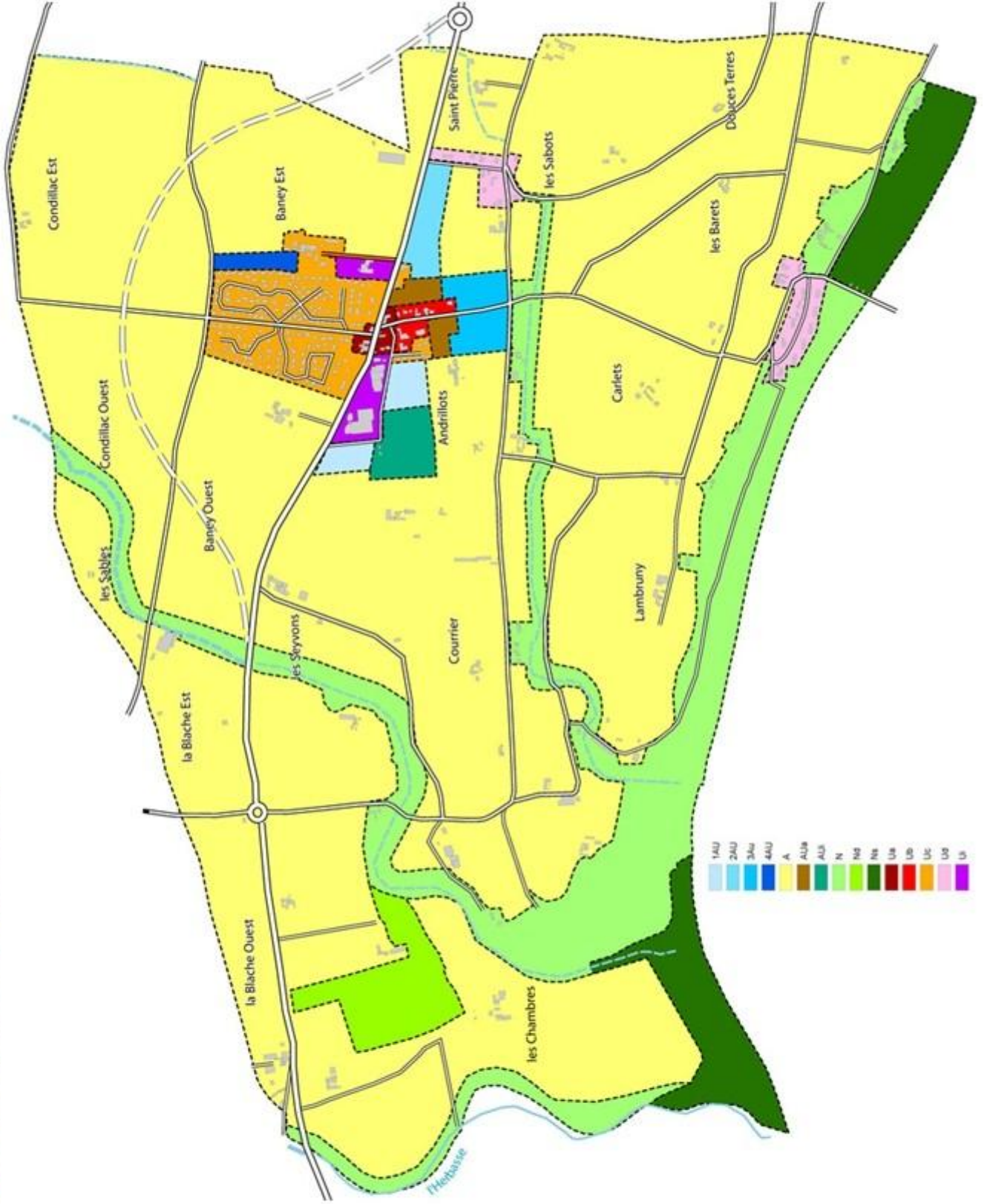
Des zones A (agricoles) : ces zones correspondent à la majorité du territoire communal

Des zones N (naturelles) : elles correspondent aux secteurs d'intérêt écologique ou paysager (rives des cours d'eau, secteurs identifiés comme présentant des enjeux écologiques). Un sous-secteur Ni est mis en place pour autoriser des installations de production en énergie renouvelable. Un sous secteur Ns a été créé sur les sites à très fort enjeu écologique (Zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique).

Les prochaines étapes...

Le projet de PLU va être soumis pour avis aux personnes publiques associées (services de l'Etat, communes voisines etc.). Puis il donnera lieu à une enquête publique avant de pouvoir être approuvé et devenir exécutoire au second semestre 2010.

Le projet de zonage provisoire (susceptible de modifications).



DES NOUVEAUX SERVICES SUR LA COMMUNE

- Un producteur de fruits et légumes, Monsieur Laurent Labalette vend ses produits tous les jours de la semaine de 10 h 12 h et de 14 h 18 h, le samedi de 9h à 12h. Il est situé entre le rond point du lycée horticole et l'entrée Est du village. Tél : 06..30.27.28.85.



- Depuis le 1er février, un nouveau commerce est venu enrichir le village, situé à côté du salon de coiffure, l'institut Bulles 2 Beautés apporte une touche nature à votre bien-être. Celui-ci est tenu par Anne Marie Turc. Grangeoise depuis son enfance, et avec un CAP et BP d'esthétique en poche, Anne Marie se lance dans l'aventure, elle crée son institut à Romans, dans le quartier des Ors.

Elle y fera son expérience pendant 3 ans et demi. Aujourd'hui elle revient aux sources, au cœur du village, dans une ambiance totalement nature. Bulles 2 beautés vous accueille pour les épilations, les soins du visage et du corps, les ateliers onglerie et maquillage.

L'institut est équipé d'un Spa Jet (Cocoon poly-sensoriels avec hammam, infrarouges longs, matelas vibratoire, jets d'eaux, oligo-éléments ... tant de soins qui vous invitent à un voyage inédit d'évasion sensorielle !).

Les produits de soins et maquillage sont bio et locaux. Venez découvrir ce nouvel univers ou bien-être rime avec sérénité et convivialité ! Laissez vous aller vous êtes chez Bulles 2 Beautés ...

Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi : 9 h-13 h 13 h 30-19 h

Fermeture le mardi à 20h et l'après midi le samedi.

Tél : 04-75-02-09-43, e-mail : bulles2beautes@yahoo.fr



VIE ASSOCIATIVE

BIBLIOTHÈQUE



Du 1^{er} au 8 mars 2010, HANDICAP INTERNATIONAL, par le biais de la Communauté de Communes, a proposé à la bibliothèque une exposition sur le thème « liberté, égalité, handicapés ». Le décor était composé de 20 panneaux réalisés par ZEP, le « papa » de Titeuf et de 53 livres destinés surtout aux enfants.

Les enfants de l'école sont venus avec leurs institutrices pendant toute cette semaine, des jeux ont été organisés ainsi que des moments de lecture des livres mis à disposition. Tout le monde a regretté que cette exposition ne dure pas plus longtemps.

Les enfants ne sont pas restés indifférents devant les affiches exposées. Ils ont réagi vivement devant les blessures ou les mutilations causées par les mines antipersonnel, ils ont été surpris que dans les pays en voie de développement, 98 % des enfants handicapés ne soient pas scolarisés. Ils ne sont pas restés insensibles non plus devant certains visages exprimant une grande souffrance.

L'Equipe de la bibliothèque

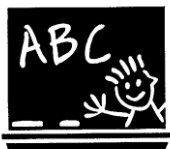
PAROISSE SAINTE CLAIRE EN DAUPHINÉ CLOCHER SAINT MAURICE DE GRANGES LES BEAUMONT

Nous ne disposons pas encore des jours et horaires des manifestations des cérémonies de Pâques, les informations seront données par affichage.



Rappel : messe dans la commune, le deuxième dimanche du mois à 10 h 45.

L'Equipe paroissiale



Grace à votre participation, les différentes manifestations organisées par l'Amicale de l'Ecole ont remporté de vrais succès.

Les sommes récoltées ont permis aux enfants de CE2, CM1 et CM2 de profiter de la neige lors de 3 sorties de ski de fond à Fond D'Urle. Aussi, les classes de GS de maternelle, CP et CE1 pourront bénéficier d'un cycle de natation à la piscine caneton au dernier trimestre. Différentes sorties au cinéma ont aussi eu lieu et sont à venir.

Les plus petits ont vu installer dans leur classe une nouvelle cuisine en bois adaptée à leur âge et à leur imagination !

A vos agendas :

La traditionnelle vente de pognes et St Genix permettra de satisfaire les gourmands. Vous pourrez passer commande à partir du jeudi 1^{er} avril 2010. Surveillez vos boîtes à lettres

Le vide grenier annuel aura lieu le dernier dimanche de septembre.

ON COMPTE SUR VOUS !!

Toute l'équipe de l'Amicale de l'Ecole remercie l'ensemble des personnes qui ont participé, participent et participeront à la réussite de nos actions, pour le plus grand bonheur de tous les enfants de l'école !

L'équipe de l'Amicale

ASSOCIATION JEUNESSE POUR TOUS : Section Cyclos

Evénement à Granges le 18 avril à partir de 7 h 30 devant la salle ERA.

Une randonnée pédestre de 12 km, trois randonnées cyclistes : 20, 55 et 80 km

Participation de 5 € pour les marcheurs et 6 € pour les cyclistes. Un lot sera attribué à l'arrivée de chaque participant.

Pour tous renseignements : tél au 04.75.71.50.27.

Nous vous attendons très nombreux



Contact : Christian NODON 04.75.71.58.45 Bernard GRANDOILLER 04.75.71.50.90



e-mail : famillesrurales.glb@laposte.net

Adresse postale : en mairie

Réunions de CA : tous les deuxièmes lundis du mois, salle ERA

Tel : 06 79 80 52 91

A l'heure où crocus et perce-neige égaient nos jardins, à l'heure où les cyclistes parcourent à nouveau nos chemins, à l'heure où de plus en plus de rayons de soleil font reculer la froidure de l'hiver, nous jetons un coup d'œil sur ce premier trimestre 2010 qui a vu, pour notre association, la tenue principalement, de deux manifestations :

- Le weekend end théâtre, les 6 et 7 février. Deux représentations qui ont fait une large place au rire, à l'émotion, pour le plus grand plaisir d'un public nombreux. Bravo à la troupe du **TGB** !
- Le traditionnel concours de coinche : hélas le temps était enneigé, froid, la circulation automobile difficile. Une partie de nos habitués ont préféré la prudence, et sont restés « au logis ». Le nombre de doublettes a été diminué d'un tiers. Le concours c'est bien déroulé, les lots ont été appréciés. A ce propos, nous remercions chaleureusement Bernard Ollat du Petit Dépanneur, pour sa générosité, les lots qu'il nous a offerts ont primé les gagnants du concours.

En ce qui concerne les « activités à l'année », quelques changements dans leur organisation :

Anne, l'animatrice sport (baby gym, gym sénior et gym tonique) va suspendre son activité, pour un congé maternité. Son remplacement sera assuré par Corinne que nous connaissons bien, pour la baby gym et la gym senior. Pour la gym tonique ce sera Justine.

L'activité cirque pour les enfants le mercredi matin, avec l'association « le cirque des marches » prend fin, comme prévu, Justine précédemment citée assurera pour le dernier trimestre, une activité Tennis. Les enfants auront fait ainsi tout au long de l'année, des initiations à plusieurs disciplines motivantes.

Deux dates à retenir :

1. le 11 juin, nous organisons une soirée « danse country » avec le groupe en place depuis deux saisons (1ère année, 2ème année), entraîné par Jo Chazal de « Stomp'n'go ». L'année dernière, nous avons enregistré une bonne affluence pour une soirée de qualité, nous espérons bien renouveler ce succès voir l'améliorer. Cette soirée est ouverte aux non initiés comme aux chevronnés !
2. le 18 juin, ce sera « l'appel » de la modern jazz. Anne lise l'animatrice, avec l'aide de bénévoles et la participation des élèves des cours, prépare une démonstration des acquis engrangés cette année. Musique, couleurs, grâce, mouvements seront au rendez vous. Soirée ouverte à tous.

Pour les détails de ces deux soirées, nous communiquerons par flyer dans vos boîtes aux lettres, début juin.

Avec le printemps en ligne de mire, l'association se prépare à accueillir vos enfants à l'**Accueil Collectif de Mineurs** (dénommé autrefois centre aéré). « **1,2,3 « soleil »** »

Nous pensons ouvrir « **1,2,3,soleil** » durant les deux mois d'été. Chaque année, nous sommes à la fois heureux et inquiets, car ce projet est très porteur, dynamique, le corolaire étant qu'il nous demande beaucoup de travail, de rigueur, de temps de réflexion.

Nous vous rappelons que nous sommes une association « de familles au service de familles ». nous serions ravis que de nouvelles personnes nous rejoignent, pour participer à ce beau projet ! !

Cette année, nous recrutons un nouveau Directeur ou une nouvelle Directrice, nous profitons de ces lignes, pour remercier vivement Florian qui a occupé ce poste plusieurs années de suite, et nous lui souhaitons une bonne suite pour ses projets personnels.

L'équipe de Familles Rurales et moi-même vous souhaitons un excellent deuxième trimestre 2010, et vous donnons rendez vous en juin pour décliner, avec vous, notre projet « **1,2,3,soleil** » !

Christine NICOD, Présidente



COMITE DES FETES

Le 1er mai dernier, pour la 25^{me} année, nous avons organisé notre traditionnelle Foire aux Fleurs. Et oui, chaque année, le 1^{er} Mai, est l'occasion pour nous de transformer notre commune en capitale des fleurs. La réputation de notre foire dépasse largement le niveau départemental. Nos visiteurs sont toujours aussi nombreux, cette année encore sous une belle journée ensoleillée, ils ont pu apprécier la grande variété de nos exposants : horticulteurs et artisans. Des centaines de fleurs et de plantes aux belles couleurs s'étalent au centre du village et tout autour de la Salle des Fêtes. Dans la cour des écoles, différents produits sont proposés à la vente : de l'artisanat, des bijoux, de la verrerie, des poupées, des peintures, des objets en bois etc ... c'est cette grande variété qui attire nos visiteurs.

La préparation de la foire demande beaucoup de travail, elle commence dès le mois de janvier par l'envoi des invitations aux exposants, la recherche des groupes d'animation et du traiteur pour le repas de la salle ERA, les diverses demandes d'autorisations, la mise en place de la sécurité et des parkings, l'enregistrement des exposants, leur placement, le traçage des emplacements, etc ...

Le 1er mai, jour de notre Foire, très tôt le matin, nos placiers sont à pied d'oeuvre pour recevoir et placer les horticulteurs et les exposants. Vers 10h les visiteurs sont déjà très nombreux. A 11 heures nous apprécions l'apéritif offert par la municipalité. Nous admirons le lâché de ballons des enfants de l'école Henri Machon en présence des élus et des personnalités du canton de Tain et de Romans. Des démonstrations de moderne jazz sont effectuées par les enfants du village, des danses country par les adultes de l'association famille rurale et à 12 h 30, nous nous retrouvons tous à la salle ERA où le repas est servi par les bénévoles, sous la coupe du traiteur SARL LUC traiteur de Pont de l'Isère.

Tout au long de l'après midi, les visiteurs profitent du talent de nos artistes : le groupe New Way et Music Évasion sur le podium, une exposition de 2 CV du club Dauphiné Vivarais, sans oublier l'évènement de notre foire, qui, cette année a attiré beaucoup de spectateurs, la tentative de record du monde au tronc debout, effectué par Dominique FIGUET, membre de l'association ABCD. L'épreuve consiste à gravir le tronc en pratiquant une encoche tous les 1m10 pour y installer, une planche, munie d'un ergot métallique, lui permettant de se hisser sur une nouvelle marche. Son curieux escalier le mène au sommet du tronc qu'il doit couper à la hache. A 43, 27 mètres de hauteur, après 2 heures 30 d'effort, Dominique, fatigué mais heureux, va réaliser son exploit. Le public est conquis, tout le monde est heureux, le record du monde est réalisé. Le soir, nous apprenons que le record n'a pas été validé au livre du Guinness des records 2009, les troncs assemblés ne sont pas reconnus. Quel dommage, ce fut la déception pour Dominique et son équipe de l'association ABCD, mais cela n'a rien enlevé au charme de son exploit.

Le public très nombreux a aussi profité des exposants et de la fête foraine qui était là pour égayer cette belle journée de printemps.

N'oublions pas non plus la visite de nos amis des Granges de France (Granges sur Lot et Granges le Roi) qui nous ont fait l'honneur de participer à notre foire, ils nous ont aidé dans la tenue de nos stands, et le soir venu, malgré une journée bien chargée mais joyeuse et après la remise en place de toutes les installations, ils ont poussé la chansonnette « de belles chansons de leur région » et nous nous sommes tous retrouvés autour d'une bonne collation bien méritée dans une ambiance très chaleureuse.

Nous remercions, les membres bénévoles des associations de Granges les Beaumont, qui nous aident dans la préparation, la mise en place et la tenue de stand pour que notre foire aux fleurs soit une réussite. Leur aide nous est précieuse et indispensable, en remerciement, le comité des fêtes a décidé de leur reverser une partie du bénéfice réalisé. Cette petite subvention leur a été versée en novembre dernier à l'issu du bilan des comptes de la foire.

PIQUE-NIQUE : Dimanche 6 Septembre 2009.

Dès 10 h 30 une quarantaine de personnes se retrouvent sous les ombrages de la Mairie pour une journée pique nique. Il s'agit de bénévoles et sympathisants qui sont venus profiter de ces moments de « rencontre détente » avec un repas tiré du sac. L'après midi, dans une ambiance chaleureuse, un concours de pétanque « nommé challenge Michel Vossier » est organisé avec tirage à la mêlée. Les gagnants sont Messieurs André MACHON et René BRUYERE qui ont gagné 13 à 9 contre Messieurs Louis REBOULET et Patrice LEFRANC.

Cette journée familiale est organisée chaque année le 1er week end de septembre pour permettre aux membres du comité des fêtes mais aussi des autres associations ainsi qu'aux Grangeois qui le souhaitent de se retrouver après les vacances d'été. Nous vous invitons à y participer nombreux.

JUMELAGE DES GRANGES DE FRANCE : Samedi 19 et dimanche 20 Septembre 2009.

Dans le cadre du jumelage des Granges de France, la commune de Granges les Beaumont a eu le plaisir d'accueillir 15 habitants de Granges le Roi (91 Essonne) et 11 de Granges sur Lot (47 Lot et Garonne).

Le vendredi 18 septembre en fin de journée, à la salle des fêtes, des familles Grangeoises sont venues attendre, nos invités des Granges de France pour les réceptionner en vu de les héberger. Un apéritif avait été organisé à cette occasion. L'attente a été un peu longue car nos amis de Granges sur Lot ont subi une panne de car. Ils sont arrivés très tard mais nous les avons attendus dans la bonne humeur. Le plaisir de se retrouver pour certains ou de se rencontrer pour d'autres était réel, malgré l'heure tardive nous étions tous heureux. Le repas du soir a été pris dans les familles qui hébergeaient.

Le samedi 19, vers 11 h 30, ils se retrouvent à la salle des fêtes avec les familles qui recevaient, pour déjeuner. Après le repas, ils se divisent en plusieurs groupes, pour aller visiter différents sites. Profitant ainsi de la journée du patrimoine, ils ont visité : le château de Tournon, le musée de la chaussure à Romans, l'abbaye Saint-Antoine, le vieux Romans, le musée de la résistance à Vassieux.

A 19 h 30, retour à la salle des fêtes où ils se retrouvent pour une soirée surprise « l'animation a été faite par l'orchestre caribou avec Patrick Robin à la trompette ». Tout le monde a apprécié l'ambiance conviviale et chaleureuse ainsi que le repas de très bonne qualité servi par Bernard. Les repas de samedi midi et soir et dimanche midi ont été servi par Bernard Ollat que nous remercions pour sa participation et la qualité de son travail.

Le lendemain, dimanche, se déroule l'assemblée générale de l'association des Granges de France. Un compte rendu, moral et financier est présenté. Différents projets sont abordés. Des correspondants sont désignés pour permettre l'amélioration de nos échanges. On notera la démission de Mr René BONNAMY au poste de secrétaire, il sera remplacé par Mme Suzy VIGNE.

À l'issue de l'assemblée générale, le bureau 2010 a été élu. Le détail de cette assemblée générale a été publié dans le « Grangeois » n° 5.

Nous remercions très sincèrement toutes les familles Grangeoises qui ont hébergé les invités et qui se sont investies pour la réussite de cet échange. Les membres du comité des fêtes, la section vélo de jeunesse pour tous, la section théâtre de familles rurales ainsi que la municipalité.

RECEPTION RETOUR du 1er MAI « réception Dominique FIGUET »

Le 13 novembre 2009 à 19 h 30 les membres du comité des fêtes et leurs invités se sont tous retrouvés pour un apéritif dînatoire organisé en l'honneur du record du monde de Dominique FIGUET. L'objet de cette réception était de féliciter et de récompenser Dominique qui, lors de la foire aux fleurs, nous a fait vivre, un excellent moment en réalisant son exploit. Cette soirée a été très appréciée, elle a permis à tous les membres de se retrouver et de déguster l'excellent buffet préparé par Bernard et Véronique, un plaisir pour les yeux et pour les papilles. Nous avons également pu revivre les bons moments de la foire en visionnant le petit film qui a été réalisé par Cyril.

De l'avis général, ce fut un très bon moment pour tous.

LOTO : SAMEDI 5 décembre 2009.

Pour la 2^{ème} année consécutive, nous organisons un loto. Il est composé de 5 parties, soit 2 parties variées + 1 partie bricolage + 1 partie maison + 1 partie debout et de 2 super-parties.

Nos lots cette année ont été : **Un téléviseur écran plat, un lecteur DVD portable, un appareil photo numérique, un caméscope numérique, un vélo VTT, une ponceuse, une perceuse, divers outils et objets pour la maison, des filets garnis et de nombreux autres lots**

En moyenne, nous avons 20 lots dans chacune des 4 premières parties, un voyage dans la partie debout et 35 lots dans chacune des 2 super-parties.

Nous remercions les restaurants qui nous ont offert des bons repas, les cèdres, les vieilles Granges et Drôme des collines, le salon de coiffure Charlyne qui nous a offert un bon coiffure d'une valeur de 30€, Bernard OLLAT qui nous a offert le très beau jambon de la pesé. Nous remercions également les rapid'bleus qui nous ont offert un voyage et le centre Leclerc qui nous a offert un vélo VTT. Ainsi que Suzy, qui a rempli la tâche ingrate de collecter ces lots et qui nous a confectionné pour la première année un beau tableau qui a permis à tous les participants de suivre les n° qui étaient tirés. Cette innovation a été très appréciée elle sera renouvelée. D'après les échos que nous en avons eus, les personnes qui ont assistés à notre loto étaient très contentes de l'organisation et des lots qui étaient proposés.

Nous remercions très sincèrement :

- La mairie de Granges les Beaumont, Monsieur le Maire et ses conseillers municipaux, pour l'aide qu'ils nous apportent tout au long de l'année, pour la mise à disposition des employés communaux et la mise à disposition des salles de la commune lors de nos diverses manifestations ainsi que pour la subvention annuelle qu'ils nous versent
- Les présidents des associations de notre commune et à leurs membres pour l'aide qu'ils nous apportent tout au long de l'année,
- Les propriétaires des terrains Monsieur et Madame Graillat, Madame Chazot et la famille Servien qui laissent, tous les ans, leurs terrain inculte jusqu'au 1er mai pour nous permettre des les utiliser le jour de la foire,
- Les membres bénévoles du Comité des Fêtes qui sont actif et volontaires depuis de nombreuses années,
- Aux éventuels membres sortants et à toutes les autres personnes pour leur dévouement et leur aide précieuse.

Comme vous le savez, une association ne peut rien sans la participation de ses bénévoles, c'est pourquoi, au comité des fêtes, nous serions très heureux d'accueillir de nouveaux bénévoles. Nous sollicitons donc votre participation pour continuer avec nous nos activités et nous apporter des idées nouvelles, cela toujours, dans le but d'animer et de promouvoir notre petit village.

A l'issue de cette AG, Madame Ginette Graillat a exprimé le souhait de quitter le comité des fêtes. Je tiens tout particulièrement à lui dire mon regret de la voir partir. Les membres du comité des fêtes et moi même la remercions très sincèrement pour son action bénévole au cours de toutes ces années passées au sein de notre association et durant lesquelles elle a été très appréciée. Elle a occupé le poste de trésorière puis celui de membre du conseil d'administration et elle a été présente et active au cours de toutes nos manifestations. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans toutes ses entreprises futures.

LISTE DES MEMBRES DU COMITE DES FETES 2010

Présidente :	Marinette LARGEAU
Présidente d'honneur :	Gilbert GOUDARD
Vice-président :	Thierry DELAIGUE
Secrétaire :	Sylvie SCHROL
Secrétaire adjointe :	Pierrette BRUYERE
Trésorier :	Yanis DUCLOS
Trésorier adjoint :	Michael BALME

Membres du bureau : Raymond COCHET, André GENTON, Bernard GRANDOUILLER, Frédéric LAMBERT, Louis REBOULET

Conseil d'administration : Denise BEAUGIRAUD, Danielle et René BONNAMY, Liliane COCHET, Christian DALICIEUX, Patrice LEFRANC, Yvette GENTON, Yvette REBOULET, Patrick ROBIN, Jean Paul ROLLAND, Denis SAZIO, Suzy VIGNE

Délégués du conseil municipal : Christian POUGE, Christiane DALICIEUX, Luc BEAUGIRAUD, Alain THORAL

Représentants des associations : Christine NICOD, Marie-Jeanne VIOSSAT, Gérard BARBIEUX (théâtre), Corinne REYNAUD et David PUGNET (Amicale de l'Ecole), Claude BLETON (club du muguet), Monique BENOIST, Hélène SERVIEN et Anne-Marie CAFFIERS (bibliothèque), Christian NODON (jeunesse pour tous), Bruno OLLAT, Jean-Luc PESSINE (Bûcherons ABCD), Yannick MARTIN, Alain PALOMAS (FCCSBGB Foot), Joris HILARION (pétanque)

COMITE DES FETES : PROGRAMME 2010

Soirée théâtrale : le samedi 20 mars 2010 ANNULEE

Foire aux Fleurs : le samedi 1 mai 2010

Journée Pique nique ouverte à tous : le dimanche 5 septembre 2010

Jumelage des Granges de France : les samedi 18 et dimanche 19 septembre 2010 à GRANGES SUR LOT

Projets exprimés lors de l'AG 2009 qui a eu lieu à Granges les Beaumont:

- faire un forum des associations avec le village Grangeois qui reçoit les Grangeais et Grangeois
- faire confectionner une fresque par les enfants du centre aéré
- avoir un animateur jeune pour faire participer les ados à la création d'un journal de 3 pages maximum
- faire une vidéo du Jumelage

Pour info, la Mairie de Granges le Roi a nommé un Conseil de jeunes de classe de CM2 et 6^{ème} pour faire évoluer ces projets dans sa commune.

Lors de l'AG 2009 il a été décidé d'attribuer une couleur à chaque village pour permettre aux participants de s'identifier à l'aide d'un ruban ou d'une fleur de couleur lors de nos échanges.

- Violet..... GRANGES SUR LOT
- Vert GRANGES LES BEAUMONT
- Jaune..... GRANGES LE ROI

Des personnes référentes ont été nommées pour mieux entretenir des relations avec le Jumelage.

Adresse E Mail : jean-luc.vestraete0102@wanadoo.fr (Granges le roi)
Marinette.largeau@laposte.net (Granges les Beaumont)
Follet.daniel@9.fr (Granges sur Lot)

SOIREE GALA : concert année 80 groupe LA GAMME DOREE : le samedi 2 octobre 2010

LOTO : le samedi soir 4 décembre 2010 (sous réserve)

REPAS DANSANT à la salle des fêtes : date à fixer

Propositions d'équipement salle ERA : **remplacement du congélateur, aménagement réfrigéré du bar de la grande salle « devis froid technique en cours », réparation lave vaisselle.**

Site internet : www.granges-les-beaumont-26.com |

Il reste encore des associations qui n'ont pas fait parvenir les MAJ 2010. Merci de visiter cet espace, de voir les mises à jour à effectuer et les adresser à :

comite-des-fetes.grangeslesbeaumont-26@laposte.net

Marinette LARGEAU, Présidente



Email : info.fede26@admr.org
<http://www.fede26.admr.org>



L'heure de la retraite a sonné pour Régine Saint-Sorny, 21 ans passés pour aller de maison en maison entre Beaumont-Monteux et Granges les Beaumont, quelques fois Châteauneuf et Alixan en tant qu'aide-ménagère. A cette occasion une petite réception s'est déroulée en son honneur. Elle était entourée de ses collègues, du bureau et de son mari. Nous lui souhaitons une excellente retraite.

Retenez les dates suivantes : 19 mars après-midi, et les 20 et 21, les membres de l'A.D.M.R. passeront dans vos foyers pour vous proposer des bouquets de solidarité, merci de leur faire un bon accueil. Vous pourrez à cette occasion découvrir notre service d'aide à domicile sur la commune.

Tous les articles concernant la vie du village sont les bienvenus.
Nous comptons sur vous pour alimenter ce bulletin.

Prochain numéro : juin 2010
Merci de nous faire parvenir vos articles le 10 juin au plus tard.